

# FO ESR 42

Force ouvrière enseignement supérieur et recherche Loire - Syndicat de la FNEC-  
FP FO (Fédération Nationale de l'enseignement, de la culture et de la formation professionnelle –  
Force Ouvrière) - Bourse du Travail - Cours Victor Hugo - 42028 Saint-Étienne Cedex 1

e-mail : [fo@univ-st-etienne.fr](mailto:fo@univ-st-etienne.fr) – Site : <http://fnecfpfo42.fr/foesr42/>

---

## Entrevue avec la direction du SCD

**FO ESR 42 continue à soutenir les personnels de BU** qui subissent le manque de postes de bibliothécaires à l'UJM (voir motions du [11 septembre](#) et [12 octobre 2023](#)). Considérant qu'il n'avait pas été possible de convenablement échanger sur le projet d'organisation du SCD présenté en CSA le 22 janvier 2024 (voir notre [CR](#)) et relevant des contractions dans la présentation qui avait été faite, FO ESR 42 a obtenu une entrevue lundi 8 avril avec la direction du SCD et Mme la DRH.

- Concernant l'ouverture de la BU Santé pendant la fermeture administrative de l'UJM (du 22 juillet au 16 août), Mme la Directrice du SCD a répondu que la mise en place avec le campus Santé avançait. Elle a indiqué que ce qui serait fait dépasserait le cadre réglementaire avec un personnel de catégorie B, des moniteurs, un vigile et un personnel de catégorie A joignable.
- Concernant l'évolution possible des fiches de postes, nous avons obtenu la confirmation que chaque agent continuerait à être affecté à une unique BU.
- Concernant le travail les samedis, nous avons obtenu la confirmation **qu'il n'y aurait pas de cadre obligatoire de quatre samedis dans le planning de travail des agents du SCD. Ces heures de travail continueront à ne pas être imposées et FO ESR 42 s'en félicite.** Le travail, pour assurer les extensions d'horaires des BU, reposera donc toujours sur la base du volontariat. Quant à la constitution des plannings, tâche dont nous mesurons toutes les difficultés en raison de la pénurie de personnel, nous avons suggéré des simplifications en demandant d'enlever automatiquement les agents qui ne veulent venir un samedi. Nous avons aussi proposé que, pour les samedis, les remplacements soient prioritairement effectués par des agents de la BU concernée. Mais la direction a considéré que cette demande allait à l'encontre d'un principe d'« équité ». Pour Mme la directrice du SCD, il est prioritaire que tous les agents du CSD soient équitablement « servis au niveau des heures supplémentaires ».
- Concernant les créations de poste, FO ESR 42 a rappelé les demandes des personnels de recrutement d'agents titulaires, principalement de catégorie B, nécessaires au bon fonctionnement des BU. Pour Mme la directrice du SCD, « il faut procéder à une analyse fine des besoins » et « certains agents pourraient s'ennuyer dans leur travail » si on ne leur propose que des tâches de leur catégorie professionnelle.

**FO ESR 42 rappelle :**

- **que la campagne d'emploi 2024 ne répond pas aux demandes du personnel pour pouvoir assurer toutes les heures de service public et les fermetures de la**

**BU Tréfilerie dans de bonnes conditions, ce qui est indépendant du contenu des fiches de postes ;**

- **qu'il est opposé à l'extension infinie des horaires qui dégradent les conditions de travail des personnels ;**
- **qu'il demande toujours le versement de la prime Covid à l'UJM (voir notre [communiqué](#)).**

**Pour répondre véritablement aux besoins des agents, FO ESR 42 revendique plus de postes de titulaires et des primes revalorisées à l'UJM. Avec la FGC-FO, FO ESR 42 demande une revalorisation immédiate du point d'indice de 10 %.**

09/04/24

Site FO ESR 42

[Contacts / Se  
syndiquer](#)

[Nos  
communiqués](#)

[CSA  
\(ex CT\)](#)

[FS \(ex  
CHSCT\)](#)

[Syndicat national](#)